

## Budget 2014:

- Budget de fonctionnement : 793 984€
- Budget d'investissement: 383 616€
  - 117 900€ de déficit d'investissement des années précédentes;
  - 200 000€ d'engagements de dépenses pour cette année
  - 43 000€ de remboursements d'emprunts



Soit, pour 2014, un total de 360 000€ de dépenses à l'initiative de l'ancienne municipalité pour un budget de 384 000€.

Pour cette année:

- Aménagement d'une salle d'activité danse et relaxation dans les anciennes dépendances de La Cerisaie. Nous avons exigé de l'architecte de cloisonner la hauteur sous plafond à 2.80 mètre au lieu de laisser tout le volume jusqu'au faîtage. Les coûts de chauffage et donc d'exploitation ont guidé notre choix.
- Accès facilité à La Cerisaie pour les personnes à mobilité réduite et réalisation de deux places de stationnement pour handicapés.
- Travaux de réfection de la chaussée Impasse de la République.
- Mise aux normes de l'éclairage public et changement de 19 candélabres au centre du village et aux Bateliers
- Rétablissement de la fête du village les 26, 27 et 28 juillet 2014.
- Pour la Saint Adhélard nous réfléchissons à proposer d'autres thèmes en complément des chevaux de trait (Démonstration de fauconnerie, exposition de voitures anciennes...).

Enfin, nous souhaitons mettre un terme à quelques dossiers contentieux qui auraient pu être évités. Cela doit se faire de la meilleure façon qui soit au regard du coût que cela représente (frais d'avocat, indemnités à verser...).

Ce budget contraint a été adopté par le Conseil municipal qui a également voté la non augmentation des taux d'imposition 2014.

*Conformément à nos engagements, vous tenez entre vos mains le premier numéro du bulletin d'informations. Ce bulletin doit être, au-delà des informations municipales, un outil au service des associations et des habitants . Si vous souhaitez participer à son contenu, n'hésitez pas à prendre contact.*



*Philippe DINE,  
Maire, a été  
élu le 17 avril*

*2014 au bureau de  
la Communauté de  
Communes du Val  
de Somme. Alain  
BABAUT, Maire de  
Corbie, en est le  
Président.*



Pot de l'amitié : Une salle des fêtes bien remplie.

## Pot de l'amitié du 12 avril 2014

Vos nouveaux élus ont souhaité partager le pot de l'amitié à l'occasion de leur élection au premier tour de scrutin de l'élection municipale du 23 mars 2014.

De nombreux habitants mais aussi des élus d'autres communes avoisinantes et de la communauté de communes nous ont fait l'honneur de leur présence, marquant ainsi leur volonté de relations apaisées.

Philippe DINE, Maire, n'a pas manqué de relever le fort taux de participation des électeurs lors du scrutin municipal mais aussi le formidable engouement qui a suivi cette élection. Puis tous les conseillers ont été présentés avant que le pot de l'amitié offert par les nouveaux élus ne soit servi. Philippe DINE a également fait remarquer que les produits servis venaient des commerces locaux et que chacun devait se sentir concerné pour que ces commerces vivent.

### Fête du Village les 27, 28 et 29 juillet 2014

Nous souhaitons faire revivre cette fête qui avait disparu de l'agenda communal. A cette occasion, la municipalité offrira, à tous les enfants de Daours, 2 tours de manège gratuits le dimanche et le lundi. Les tickets seront à retirer les lundi et vendredi en Mairie dès le 11 juillet. Un concours de tir à la carabine aura également lieu avec 3 superbes lots à gagner. Sans oublier une exposition de cartes postales anciennes de Daours. Nous vous y attendons nombreux.

### Saint Adhélard

Pensez dès à présent à réserver vos emplacements.

De nouvelles attractions seront proposées lors de cette traditionnelle foire qui aura lieu le 21 septembre 2014.

### Location de la Salle des fêtes

Pour les habitants du village : 200€ le week-end pour fêtes familiales (voir conditions en mairie) puis 500€ pour autre manifestation.

Pour les extérieurs : 600€ le week-end.

### Activités de la Cerisaie

Nous avons rencontré la CAF de la Somme pour permettre à La cerisaie de continuer ses activités. Une nouvelle association « Les Troubadaours », composée d'une vingtaine de membres et présidée par Monsieur JérémY LECLERCQ, a d'ores et déjà pris en charge la gestion de cette maison des activités. La mairie qui souhaite pérenniser les activités et en développer d'autres (tai-chi, danse country...) passera une convention de fonctionnement avec cette association.

Les travaux d'aménagement de la grange en salle de danse sont en cours. Cette salle d'environ 70 m<sup>2</sup> devra être prête pour le redémarrage des activités en septembre.

La Cerisaie est ouverte à tous. N'hésitez pas à venir participer aux activités. Nous vous communiquerons pour la rentrée de septembre toutes les activités et leurs horaires.

### Kermesse de l'école... Pas cette année.

La traditionnelle kermesse de fin d'année de l'école n'aura pas lieu cette année.

La municipalité était cependant prête à participer activement à cette fête des enfants de l'école qui ponctue traditionnellement la fin de l'année scolaire. Malheureusement, la dissolution de l'Association des Parents d'élèves a sonné le glas de cette petite fête.

Nul doute que tout rentrera en ordre la prochaine année scolaire avec de nouveaux représentants de parents d'élèves.

**Madame Elise OLENGA**,  
professeur des écoles, quitte  
Daours pour l'école de Le Hamel.  
Bienvenue à Monsieur **Franck  
DARRAS** qui lui succède.

## Installation du nouveau Conseil Municipal

29 mars 2014

C'est dans la Salle des délibérations de la Mairie que s'est tenu le Conseil Municipal d'installation de la nouvelle équipe .

Philippe DINE a été élu Maire. Didier BARDET, Catherine PORTEJOIE, Nicole GIGUERE et Sébastien CARETTE ont été élus adjoints au Maire.

Le Maire sortant à qui revenait la charge d'accueillir les nouveaux élus, n'a pu remplir ce devoir républicain.



Le Conseil municipal à la sortie de l'élection du Maire et des Adjoints. (Manquent sur la photo : Antoine TERRIER et Sophie DUCHAUSOY)

## Rythmes scolaires

Notre commune doit se mettre en état de marche pour qu'à la rentrée scolaire de septembre 2014 tout soit prêt pour les nouveaux rythmes scolaires.

Catherine PORTEJOIE, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, a dû, dans les semaines qui ont suivi l'élection, rencontrer tous les acteurs concernés (enseignants, délégués de parents d'élèves, animateurs) mais aussi définir les modalités de prise en charge des activités sur le temps périscolaire. De nombreuses réunions ont été nécessaires et c'est lors du Conseil d'école du 27 mai 2014 que la solution a été adoptée.

Suite au remaniement ministériel d'avril 2014, le nouveau ministre de l'Education, Benoît HAMON, autorise les collectivités locales à organiser les activités périscolaires sur une demi-journée. C'est cette solution qui a été retenue. Ainsi le vendredi après-midi sera consacré aux activités périscolaires et ce sont 6 animateurs de l'Association DIABOLO, avec qui nous avons contracté, qui auront en charge l'animation de ces activités.

Au regard de l'impact sur les finances communales, près de 11 500€, par an, le Conseil municipal a décidé dans sa séance du 05 juin 2014 de demander aux parents d'enfants inscrits aux activités périscolaires le versement d'une caution de 50€. La caution ne sera encaissée par la Mairie que si l'enfant inscrit ne participe pas aux activités. Bien évidemment les cas de forces majeures, tel la maladie, ne seront pas considérés comme des absences.

Toutes les modalités d'application ont été présentées aux parents le 5 juin.

Un comité de pilotage composé de la directrice de l'école, de parents d'élèves, des animateurs et de la municipalité fera un bilan d'étape à chaque fin de période d'activités (de vacances à vacances) et proposera les éventuels ajustements nécessaires.

## Une volonté de rapprochement... qui prend corps.

Comme indiqué lors de la campagne électorale des municipales, nous avons souhaité normaliser nos relations avec les communes avoisinantes. Une première rencontre a eu lieu le 30 avril avec nos homologues du conseil municipal de Vecquemont. Il est déjà acté que Vecquemont rejoindra Daours pour le tir du feu d'artifice du 13 juillet. Cette mise en commun des moyens permettra de proposer un feu d'artifice de meilleure qualité. Beaucoup d'autres propositions de mutualisation ont été évoquées qui demandent à être affinées:



- Proposition incitative de participation des habitants de Vecquemont aux activités associatives de La Cerisaie.
- Achat d'une broyeuse à végétaux.
- Entretien des talus via les sociétés de chasse en plaine.
- Ping-pong proposé aux habitants de Daours, à partir de 12 ans, à la salle des fêtes de Vecquemont le mercredi de 15h à 19h.
- Entretien des chemins communaux par la réactivation de l'UAF (Union des Associations Foncières)...

## Du côté des associations

L'assemblée générale de l'association de chasse et pêche aux marais s'est tenue le 16 mai. Les représentants de la municipalité, présents, ont pu en apprécier la qualité tant dans les échanges que dans les diverses explications techniques données.



Ce sont près de 30 membres sur les 42 que comptent l'association qui se sont retrouvés à la Cerisaie. Un bureau renouvelé, en partie composé de jeunes sociétaires, a été élu et Georges DUCROCQ a été reconduit à la présidence.

Après un bilan d'activités de la saison écoulée et un bilan financier positif, le Président a fait œuvre de pédagogie en précisant que les cartouches de substitution au plomb devaient être obligatoirement utilisées eu égard au milieu humide dans lequel se pratique cette chasse. Le plomb étant un métal polluant, il ne doit plus être utilisé près des milieux humides afin de ne pas perturber l'écosystème des cours d'eau.

Pour terminer cette AG un pot de l'amitié a été servi.

Le traditionnel concours de pêche du 14 juillet matin aura lieu à La Cerisaie.

Le 9 août, concours de pêche, également à La Cerisaie, ouvert à tous.

} Renseignements et inscriptions auprès du Président, Monsieur Georges DUCROCQ.

## Association « Les Troubadaours »

Une photo parue dans le Courrier Picard du 15 mai 2014 a permis de mettre à l'honneur cette nouvelle association « Les Troubadaours ». En effet, c'est sous leur égide qu'a eu lieu un concert de gospel donné dans l'Eglise de Daours le 7 mai dernier. Ce sont près de 200 personnes qui ont pu apprécier la qualité de ce concert. Quelques maires des communes voisines nous avaient fait l'honneur de leur présence.

Cette association substitue l'association « Cercle d'animation » qui, suite aux élections de mars, a fait le choix de se saborder, laissant des intervenants animateurs de La cerisaie dans l'inquiétude. En effet, employeur de ces 2 intervenants, le cercle d'animation a fait le choix de se dissoudre sans s'inquiéter le moins du monde des conséquences sur les contrats de travail et les salaires à verser. La Mairie a fait un courrier à l'ancien président du cercle d'animation pour lui demander de justifier les sommes versées aux associations de recherche médicale, suite à la dissolution, mais également pour essayer de trouver une issue favorable pour ces deux salariés. A ce jour nous attendons encore sa réponse.

A noter que l'association « Les Troubadaours » organisera le repas du 13 juillet, repas qui sera suivi du traditionnel feu d'artifice.